

LIP INTERIM

Mme LABROUE Audrey

56 Avenue Gambetta

82 000 MONTAUBAN

LABASTIDE ST PIERRE, le 18 mai 2026

Réf. Dossier suivi par Géraldine MAYNAUD - Tél. : 05.31.82.00.08 - Mail : contact@a2lgroupe.com

CONVOCATION : Monsieur Arthur MINIMA

N° Identification : **31875**

Session n° 260410A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

Formation à la conduite et tests CACES ® R484 Catégorie 1 - Débutant (Cat : 1)

Cette formation se déroulera du lundi 15 au mardi 16 juin 2026, pour une durée de 14.00 heures.

Merci d'être présent le : lundi 15 juin 2026 à 08:15

à l'adresse suivante :

**A2L FORMATION CENTRE LABASTIDE
10 rue de Trévis
82370 LABASTIDE ST PIERRE
Tél : 05.31.82.00.08**

Horaires : Matin : 08:30-12:00 / Après-Midi : 13:00-16:30

Objectifs de la formation : 1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir l'exploitation en sécurité d'un pont roulant ou d'un portique à commande au sol.
2. Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations de mise hors service du pont ou du portique, en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Evaluation : Evaluation théorique, test de connaissances et évaluation pratique sur plateau technique selon la R484. Le stagiaire reçoit une attestation de formation. Cette formation permet au participant d'être présenté au CACES ® R484 des catégories visées (tests CACES ® réalisés par un organisme testeur certifié).

Pré-requis : Expression et compréhension en français.

OBLIGATIONS DU STAGIAIRE POUR ENTRER EN STAGES :

- Convocation, pièce d'identité et stylo
- EPI réglementaires (chaussures de sécurité, chasuble, gants, casque) et tenue de travail adaptée (dès le premier jour de formation, short interdit)

LE CENTRE DE FORMATION EST FERME PENDANT LA PAUSE DEJEUNER

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Géraldine MAYNAUD

Gestionnaire Administrative et Commerciale



LIP INTERIM

Mme LABROUE Audrey

56 Avenue Gambetta

82 000 MONTAUBAN

LABASTIDE ST PIERRE, le 18 mai 2026

Réf. Dossier suivi par Géraldine MAYNAUD - Tél. : 05.31.82.00.08 - Mail : contact@a2lgroupe.com

CONVOCATION : Monsieur Damien JOURAVEL

N° Identification : **31876**

Session n° 260410A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

Formation à la conduite et tests CACES ® R484 Catégorie 1 - Débutant (Cat : 1)

Cette formation se déroulera du lundi 15 au mardi 16 juin 2026, pour une durée de 14.00 heures.

Merci d'être présent le : **lundi 15 juin 2026 à **08:15****

à l'adresse suivante :

**A2L FORMATION CENTRE LABASTIDE
10 rue de Trévis
82370 LABASTIDE ST PIERRE
Tél : 05.31.82.00.08**

Horaires : Matin : 08:30-12:00 / Après-Midi : 13:00-16:30

Objectifs de la formation : 1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir l'exploitation en sécurité d'un pont roulant ou d'un portique à commande au sol.
2. Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations de mise hors service du pont ou du portique, en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Evaluation : Evaluation théorique, test de connaissances et évaluation pratique sur plateau technique selon la R484. Le stagiaire reçoit une attestation de formation. Cette formation permet au participant d'être présenté au CACES ® R484 des catégories visées (tests CACES ® réalisés par un organisme testeur certifié).

Pré-requis : Expression et compréhension en français.

OBLIGATIONS DU STAGIAIRE POUR ENTRER EN STAGES :

- Convocation, pièce d'identité et stylo
- EPI réglementaires (chaussures de sécurité, chasuble, gants, casque) et tenue de travail adaptée (dès le premier jour de formation, short interdit)

LE CENTRE DE FORMATION EST FERME PENDANT LA PAUSE DEJEUNER

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Géraldine MAYNAUD

Gestionnaire Administrative et Commerciale

